

Caraïbes

L'occasion est là et c'est à nous d'en profiter davantage. Il arrive un moment dans la vie d'un État où l'on considère les choses comme acquises, par exemple, comme dans le cas de ces très petites collectivités des Antilles britanniques. Ces collectivités peuvent évoluer en respectant les plus pures traditions de leur héritage parlementaire qui est également le nôtre. J'ai assisté aux délibérations de minuscules assemblées législatives des Antilles qui se conforment méticuleusement aux mêmes règlements et aux mêmes règles de procédure que nous. Bien qu'il ne m'appartienne pas de porter jugement sur le gouvernement actuel, je dirai que les Antillais savent fort bien, au besoin, changer de gouvernement. Je tiens cela pour un signe de santé.

Une voix: Ils en changent plus fréquemment que nous.

M. Macquarrie: Oui. Bien que j'aie quitté un siège de l'extrême droite de mon parti pour m'installer à un siège de l'extrême gauche, et même si la distinction entre la gauche et la droite ne signifie pas grand-chose en politique canadienne, je me réjouis d'être parmi mes amis néo-démocrates.

Je ne m'énerve jamais lorsque j'entends les gens parler de l'élection de gouvernements socialistes et insister sur la nécessité de les surveiller. Je ne pense pas que M. Manley soit communiste. J'ai déjà eu le plaisir de prendre le petit déjeuner avec lui à Blair House, à l'invitation du chef de mon parti. J'ai également rencontré M. Burnam et la plupart des autres chefs antillais. Peut-être que dans leurs efforts pour stimuler l'économie de leur pays, ils adoptent des mesures socialistes, tout comme Sir John A. Macdonald en avait lui-même adopté à l'époque de la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique, construction qui a beaucoup contribué à l'unification de notre pays. Notre parti a contribué à la socialisation des secteurs de l'économie qui devaient l'être en raison de la communauté d'objectifs.

Je pense que les hommes politiques des Caraïbes sont honnêtes et je leur souhaite beaucoup de succès dans leurs entreprises. Le Canada a intérêt à ce que cette région du monde prospère. Il a intérêt à ce qu'elle ait des institutions politiques viables. On a enregistré un net progrès. A l'époque où la fédération s'est démenbrée, j'ai cru que bien des collectivités ne s'en sortiraient pas. Je suis heureux de constater qu'un si grand nombre de petites collectivités apparemment défavorisées s'en soient si bien tirées. Le Canada devrait les aider à aller plus loin, car cela renforcerait nos liens historiques, sentimentaux, pratiques et géographiques.

Puisque Noël approche, j'aimerais inviter tous ceux qui ont participé au débat, peu importe la position qu'ils ont prise, à venir prendre un verre du produit de la canne avec moi. S'ils préfèrent une boisson moins noble que le rhum, on la leur servira. Même si par tradition, nous ne faisons pas formellement état de leur présence, j'espère que les diplomates du Commonwealth des Caraïbes qui se trouvent dans la tribune viendront me rejoindre pour parler de cela dans une atmosphère plus décontractée après le débat qui, j'en suis sûr, débouchera sur l'adoption de ma motion à l'unanimité.

Des voix: Bravo!

M. Maurice Foster (Algoa): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet de la motion du député de Hillsborough (M. Macquarrie). Sa générosité dépasse les bornes habituelles, à en juger par l'invitation qu'il vient de lancer à la fin de son discours.

Ce député manifeste énormément d'intérêt à l'égard des Antilles, non seulement en y faisant des voyages, mais, comme il l'a dit lui-même, en présentant cette motion 13 fois en 13 sessions du Parlement. Cela nous fournit une excellente occasion de parler des Antilles, et plus précisément des relations entre le Canada et cette région. Je soutiens sans réserve son intérêt à cet égard.

A mesure qu'a diminué l'influence de la Grande-Bretagne, de plus en plus de colonies des Antilles sont devenues des pays indépendants. Il s'ensuit que le Canada peut tout naturellement jouer un rôle des plus utiles dans ce secteur. Les relations entre le Canada et les Antilles sont sereines et positives, sans le moindre soupçon de velléités colonialistes.

Le député de Hillsborough a fait un apport particulier à l'Association parlementaire du Commonwealth en agissant à titre de président du comité Canada-Antilles durant plusieurs années. Ce comité constituait un moyen de réunions et d'échanges entre les parlementaires et législateurs des Antilles avec les députés et sénateurs canadiens.

Je suis persuadé que sa motion englobe de nombreuses questions que tout comité spécial du Sénat et de la Chambre des communes aimerait étudier. Étant donné les conditions atmosphériques au Canada depuis quelques semaines en ce début d'hiver, nous sommes fort conscients des occasions spéciales de vacances et de divertissements offertes aux Canadiens dans les Antilles durant cette saison.

Nos liens avec les Antilles datent de l'époque coloniale où nous échangeons avec elles des denrées comme le poisson et le bois contre de la mélasse et du rhum. Les premières archives commerciales des Barbades mentionnent qu'entre 1771 et 1773 ces îles importaient du poisson, du bois, du bardeau, du merrain, des feuillards, des poids et des haricots du Canada. Dès 1860, des bateaux canadiens se rendaient régulièrement dans les Antilles anglaises avec des cargaisons de poisson, de pommes de terre et de bois et revenaient avec du sucre, du sel, de la mélasse et du rhum. Il y a eu des liens constants entre notre pays et ces îles, comme le soulignait d'ailleurs le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'époque, l'honorable George E. Foster, lors de la conférence Canada-Antilles de 1912. Il tint les propos suivants:

Cela fait des années que le Canada et les Antilles entretiennent des liens et qu'ils cherchent, par différents moyens à augmenter le volume de leurs échanges commerciaux et à améliorer leurs moyens de communications.

M. Foster signalait également en cette occasion que le Canada avait pendant 15 ans accordé un traitement de faveur aux marchandises en provenance des Antilles. Cette conférence de 1912 vit la signature d'un traité entre le Canada et les Antilles britanniques. Une seconde conférence commerciale eut lieu en 1920 et aboutit à un accord de commerce entre le Canada et les Antilles.